

# Ses filles ne vont pas à l'école depuis 5 ans au nom de la religion mais elle percevrait toujours les allocations familiales ?

écrit par Christine Tasin | 9 mars 2011



A lire, sur le site [Patriotes français](#), ce récit aberrant. Rien, dans l'[article](#) du journal *la Provence*, n'indique que le tribunal ait suspendu les allocations familiales alors qu'il semble que l'enseignement reçu à domicile soit très bas selon l'enquête qui a été diligentée...

On saluera au passage le courage (en ces temps de boboïtude) de la vice-procureure dénonçant le traitement inégalitaire

réservé aux filles et rappelant une vérité simple : celui qui ne respecte pas la loi et les valeurs françaises n'a pas sa place en France.

Simple à dire et à faire, non ?

Il me semble qu'il y a là un élément supplémentaire, qui est la mise en danger d'autrui : pouvons-nous, nous, citoyens français, accepter que des filles mineures soient enfermées et contraintes de porter le voile ? Pouvons-nous, nous, citoyens français, accepter de savoir cela et ne rien faire, étant ainsi complices de crime d'enfermement d'enfant ?

Je vous invite à [écrire](#) au Conseil général du Vaucluse comme je viens de le faire :

Sujet : Maltraitance d'enfants

Message : *Monsieur le Président du Conseil Général,*

*Je me permets d'attirer votre attention*

**sur le cas de la famille visée par  
l'article La Provence à l'adresse  
Internet**

**[http://www.laprovence.com/article/region/  
avignon-elle-veut-que-ses-filles-portent-  
le-voile-et-ne-les-scolarise-pas](http://www.laprovence.com/article/region/avignon-elle-veut-que-ses-filles-portent-le-voile-et-ne-les-scolarise-pas).**

**Je ne veux pas être complice de mauvais  
traitements réservés à enfant, or, cette  
famille a au moins deux filles mineures  
qui ont été retirées de l'école pour les  
contraindre à porter le voile et à ne pas  
apprendre ce qui, bien que dans les  
programmes scolaires, est contradictoire  
avec la religion des parents. Il s'agit  
d'un cas d'enfermement de mineures,  
soustraites à la vie publique, à  
l'instruction, et obligées d'être  
voilées. Il s'agit donc à mes yeux d'un  
cas de maltraitance qui nécessiterait une  
réaction immédiate de vos services  
sociaux.**

**Dans l'attente, je vous prie, Monsieur le  
Président, d'agréer l'expression de mes  
salutations républicaines.**

**Christine Tasin**

**Présidente de Résistance républicaine**

**L'ermite**  
**La Grange,**  
**32120 HOMPS**